

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 89 (1963)
Heft: 6: Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 1

Artikel: Conception architecturale du demi-secteur "Art de vivre" - "Eduquer et créer"
Autor: Bill, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-66304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conception architecturale du demi-secteur « Art de vivre » - « Eduquer et créer »

par M. BILL, architecte, chef d'équipe

Cette partie du secteur de « L'Art de vivre » a pour thème : « La Culture ».

A la sortie d'Ouchy, les visiteurs, principalement ceux qui viennent de Lausanne, accèdent directement au bâtiment par l'entrée est de l'Exposition. Ils pénètrent sous une toiture de 18 000 m² de surface et de 3,3 m de haut, qui les protège du soleil et de la pluie et qui diffuse une lumière discrète et tamisée. Une partie de cette toiture est surélevée de façon à obtenir deux espaces l'un pour les visiteurs qui ne désirent pas s'attarder, l'autre étant celui des halles d'exposition. Le programme du secteur comprend des activités d'ordre culturel qui ne sauraient être présentées sous une forme conven-

tionnelle, mais qui doivent être montrées « en exploitation », par exemple : le théâtre, la musique, le cinéma, les musées, la radio, les livres, le foyer de la presse, la bibliothèque et le centre d'information comprenant une bibliothèque documentaire. Avec les services de caractère administratif, installés à l'entrée, ce demi-secteur rassemble un très grand nombre d'éléments qui constituent une sorte de petite communauté formant un noyau culturel. La représentation de ces activités sera complétée de groupes tels que la photographie, les arts graphiques, les beaux arts, qui seront intercalés parmi les autres thèmes traités ou seront organisés en exposition indépendante. Ce sera le cas des sections

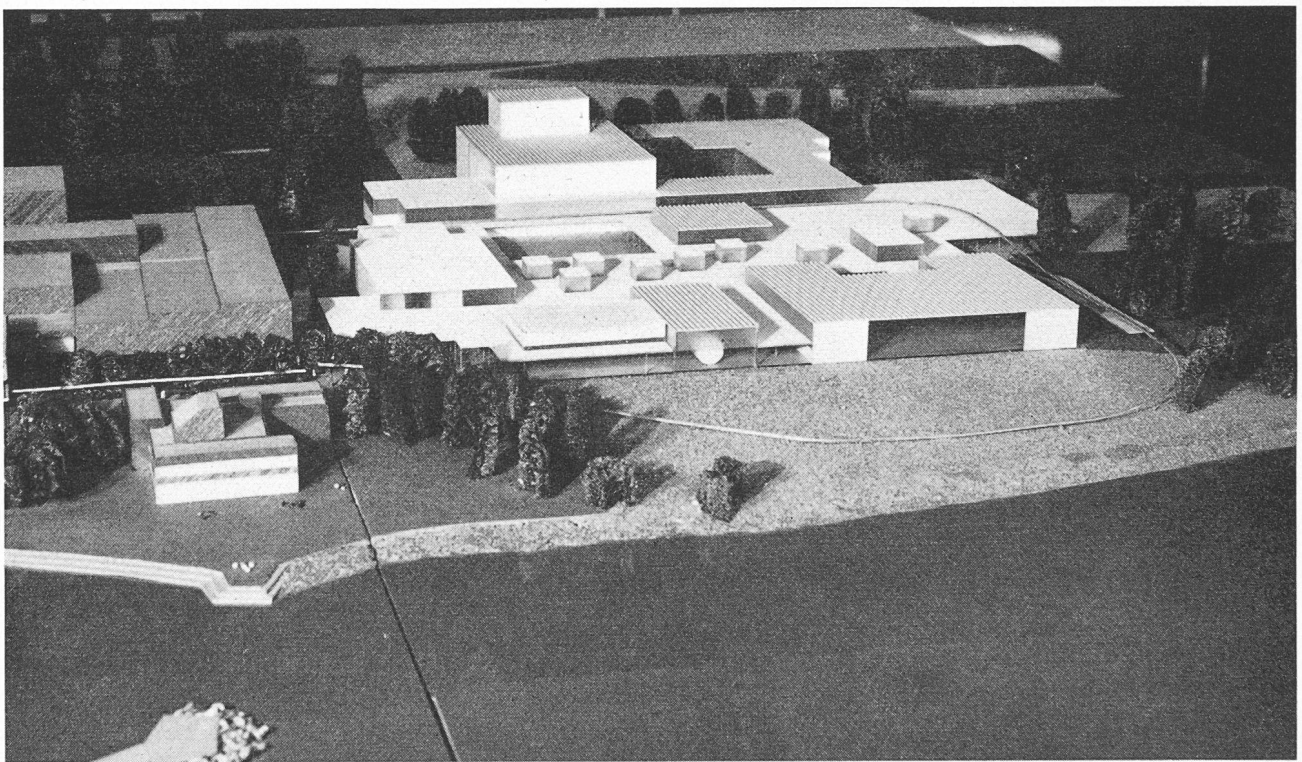


Fig. 14. — Vue de l'ensemble du demi-secteur.

« La Maison et l'Homme » et l'« L'Aménagement du territoire » qui se font suite, et de la section « L'instruction, l'éducation, l'étude ».

Le thème a également, dans une large mesure, déterminé le choix des formes architecturales qui orientent le secteur essentiellement vers l'intérieur. L'éclairage est conçu de telle manière que les objets exposés soient éclairés pleinement, tandis que le visiteur se trouve dans une lumière plus douce, favorisant ainsi l'effet de contraste qui sera semblable à celui produit par une vitrine éclairée.

De deux côtés, des cours extérieures donnent du relief à l'ensemble : la place des Beaux-arts et celle située

devant la section « L'instruction, l'éducation et l'étude ».

La structure est composée d'un système de poteaux sur une trame carrée de 5 m de côté dans l'ensemble et dans les halles de 15 m. Il s'agit d'un système de supports à rigoles sur lesquelles reposent les éléments préfabriqués formant la toiture. Les parois extérieures sont composées aussi d'éléments préfabriqués qui, selon les besoins, seront transparents, translucides ou opaques.

L'effet architectural est produit entièrement par le système de construction choisi et par l'articulation rythmique du toit relativement bas, avec les corps de bâtiment plus élevés.